



Élaboration du document unique.

Durée : 3 jours | Tarif à partir de : 500€ HT/personne | Groupe de 6 à 10 personnes

Prérequis

Savoir utiliser un logiciel de rédaction – Adhérer à un service de santé au travail.

Objectifs

-  Connaître les obligations de l'entreprise en matière de santé et sécurité du travail.
-  Savoir identifier les dangers et les risques liés à l'activité de l'entreprise.
-  Mettre à jour vos connaissances sur les moyens de prévention existants.
-  Apprendre à rédiger, compléter, et mettre à jour son document unique.

Rappel de la réglementation

- + L'adhésion à un service de santé au travail
- + La fiche d'entreprise établie par le médecin du travail
- + Le document unique, son principe
- + Les examens médicaux prévus par le Code du Travail (délivrance des fiches d'aptitude)

Repérer les risques professionnels

- + Utiliser la documentation existante
- + Utiliser la fiche entreprise
- + Procéder à une visite de l'entreprise et/ou des chantiers en cours
- + Enquête auprès des salariés
- + Répertorier les principaux risques généraux
- + Répertorier les risques propres à l'activité de l'entreprise

Evaluer les risques professionnels

- + Les critères d'estimation du risque
- + La notion d'unité de travail
- + L'estimation du risque :
 - La gravité
 - La fréquence
 - Les niveaux de risque
 - Les moyens de prévention
 - Le risque résiduel
 - La hiérarchisation des risques

Rédaction du document unique

- + Synthèse de l'évaluation des risques
- + Définir un plan d'action :
 - Identifier les points d'amélioration
 - Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et actions correctives
 - Les niveaux de risque
- + Rédiger son document unique

Assurer le suivi du document unique dans le temps

- + Mettre à jour et compléter son document unique (obligations légales)
- + Archivage et conservation du document

Notre équipe pédagogique.

Notre équipe de formateurs est composée de professionnels issus des métiers de la Comptabilité, du Social, des Ressources Humaines et de la Paie. Notre référent pédagogique organise les plannings des sessions au fur et à mesure des demandes et s'adapte au groupe constitué.

Nos formateurs sont également à l'écoute de toute personne en situation de handicap, en adaptant le rythme de la formation si nécessaire en demi-journées. Nous prenons en compte l'Humain dans son intégralité et de son droit à se former.



Catherine P.
Responsable Social



Karine P.
Directrice Transition Numérique



Marie G.
Juriste
Droit Social



Gwenaëlle F.
Collaboratrice Social



Jilva B.
Responsable RH

Modalités et accès.

- + **Délais d'accès**
La session de formation peut être planifiée dans les 2 mois suivant la demande en intra-entreprise.
- + **Lieu**
Au sein de l'Espace Sadi Carnot, accessible aux personnes en situation de handicap.
- + **Equipements techniques**
Nos salles sont toutes équipées du Wi-Fi, d'ordinateurs et d'écrans géants pour plus de lisibilité pour les projections.
- + **Évaluations**
Tests intégrant des mises en situations. A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation vous sera proposé par mail, ainsi qu'un certificat d'achèvement de la formation.
- + **Qualité et adaptation des formations**
Nous attachons une grande importance à faire évoluer nos formations en fonction des besoins spécifiques des stagiaires et de leurs domaines. Ceci est pris en compte en amont, lors de l'analyse de vos objectifs.
- + **Coût des formations**
Une proposition tarifaire vous sera adressée par e-mail après notre 1er entretien téléphonique.

Besoin d'en savoir plus ou de conseils personnalisés ?

Contactez-nous par téléphone **01 60 23 03 00** ou écrivez-nous à formation@pagny-associes.com.

Nous serons ravis d'échanger sur les détails de nos formations afin de vous fournir
les solutions les plus adaptées.